

# Réseaux sociaux : que pensent les écoliers de la loi ?

Hier, les écoliers de François-Guizot de Lisieux ont reçu la visite du député Jérémie Patrier-Leitus. Ils ont échangé sur le rôle de l'Assemblée nationale et il les a interpellés sur l'usage des réseaux sociaux.

## Reportage

Jérémie Patrier-Leitus, député de la 3<sup>e</sup> circonscription du département (Lisieux-Falaise), travaille, en ce moment, sur une proposition de loi qui vise à interdire l'utilisation des smartphones pour les jeunes de moins de 15 ans.

Menée avec Ayda Hadizadeh, députée socialiste du Val-d'Oise, cette loi vise, notamment, à limiter l'accès aux réseaux sociaux dès le plus jeune âge. Hier lundi, il était en visite à l'école Guizot de Lisieux pour en discuter avec une classe de CM1 et CM2.

## Des contenus peu adaptés

Tour à tour, les élèves se sont levés, comme s'ils intervenaient à l'Assemblée nationale, afin d'expliquer s'ils étaient pour ou/et contre cette proposition de loi. En y mettant les formes, mais avec leurs mots. « **C'est pas cool, j'aimerais qu'ils arrêtent les réseaux sociaux** », ose en premier un jeune garçon.

La raison de cette opinion ? Les « **trends** » (comprenez par là les tendances) dangereuses sur TikTok, « **comme le jeu de la virgule** », qui consiste à donner par surprise deux coups secs à l'arrière de la nuque d'un camarade.

S'ils sont très jeunes, les écoliers sont déjà très sensibilisés aux déviances qui entourent les réseaux sociaux. Les contenus, par exemple, « **ne sont pas forcément de notre âge. On peut voir des vidéos violentes ou des pubs choquantes** », assure une fillette, qui estime que ces choses « **peuvent perturber la santé mentale** ». Le cyberharcèlement, également, est dans toutes les bouches.

## Un temps pour voter

Bien sûr, les écoliers ne voient pas, dans les réseaux sociaux, que des défauts. « **D'un côté, je suis contre la loi, parce que c'est important pour garder le contact avec ses amis, ou pour appeler ses parents quand on en a besoin** », souligne un CM1. « **Pourtant, ça, tu peux aussi le faire avec un appel téléphonique** », répond le député en souriant, face à une génération pour laquelle smartphone rime souvent avec réseaux sociaux. Les enfants pensent aussi « **qu'on peut y apprendre des choses, ou y trouver des contenus qui nous amusent** ».

Alors pour ou contre ? Difficile de trancher, pour ces jeunes personnes qui affirment, pour la grande majorité, ne pas passer plus d'une heure par jour sur les réseaux sociaux. Place au vote, donc, qui confirmera les disparités d'opinions : avec 10 « pour », 9 « contre » et 7 votes blancs, la proposition de loi est adoptée, d'une courte tête. En tout cas dans la classe ; en ce qui concerne l'Assemblée nationale, la réponse arrivera plus tard.

Jérôme BEQUET.



Le député Jérémie Patrier-Leitus a échangé pendant une heure, hier lundi, avec des élèves de CM1 et CM2 à l'école Guizot. Ils ont notamment discuté de l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 15 ans. Ouest-France